
**3e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 26 mars 2025, à 19 h
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy
Salle RC15
965, rue Valentin**

SONT PRÉSENT.E.S :

M.	Louis Champoux	Président
M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M ^{me}	Diana Polovei (19 h 30)	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie (20 h 10)	Administrateur
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Paul-André Proulx	Administrateur

II Y A QUORUM

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-----------------	-----------------	--

SONT ABSENT.E.S :

M	Réal Jean	Vice-président
M ^{me}	Rosalie Tohoue	Administratrice
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Champoux, président, ouvre la séance à 19h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour.

- | | |
|---|----------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Présentation de la démarche des Éclaireurs par Alexis Langevin, du CIUSSS-CN | 19 h 02 |
| 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 26 février | 19 h 30 |
| Affaires en découlant : | |
| - Bruit et impacts sonores des autoroutes Duplessis et Henri-IV | |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 35 |
| 6. Première période de questions et commentaires du public | 19 h 45 |
| 7. Suivi des dossiers en cours | 19 h 55 |
| • Rencontre des conseils de quartier avec le RTC | |
| • Projet pour favoriser le vélo comme moyen de déplacement à Sainte-Foy | |
| 8. Nouveaux dossiers | 20 h 05 |
| • Boisé des Compagnons | |
| • Appel de projets : Initiative en faveur de la biodiversité | |
| • Projet d'animation musicale | |
| 9. Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 35 |
| 10. Affaires internes | 20 h 40 |
| • AGA – Adoption du rapport annuel, conférence et dépliant | |
| • AGA – élections et postes à combler | |
| • Correspondance | |
| • Trésorerie | |
| 11. Divers | 20 h 55 |
| 12. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Des modifications sont demandées à l'ordre du jour :

- Si le temps le permet, ajout d'une discussion concernant l'intersection rue de Brabant et la sortie pour le chemin Sainte-Foy sur l'autoroute Duplessis

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-17

Sur proposition de Valérie Poirier, appuyée par Suzanne Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DES ÉCLAIREURS PAR ALEXIS LANGEVIN, DU CIUSSS-CN

Alexis Langevin, organisateur communautaire, présente [l'initiative des éclaireurs](#) :

Le **réseau d'éclaireurs** a été initié en janvier 2021 par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) après avoir analysé les facteurs de résilience de la population affectée par la tragédie de Lac-Mégantic. Ce réseau est déployé sous la responsabilité des CISSS et CIUSSS à travers la province. Son objectif initial était d'accroître la résilience des individus et des communautés face à la pandémie de COVID-19. Actuellement, le projet vise à améliorer la bienveillance et le bien-être de la population de la Capitale-Nationale, avec une planification jusqu'en mars 2026.

Les objectifs spécifiques du réseau sont :

- Renforcer la résilience communautaire et le tissu social.
- Augmenter la capacité de la communauté à soutenir les personnes affectées sur les plans psychologique et social.
- Promouvoir le bien-être et la santé de la population.
- Mobiliser les ressources existantes dans la communauté.

Pour les personnes intéressées, l'inscription est possible en ligne ou à l'aide d'un formulaire disponible chez certains fournisseurs.

À la suite de la présentation d'Alexis Langevin, M^{me} Senso Laau présente son travail comme agente de vie de quartier dans le secteur Ste-Ursule. Son travail est essentiellement de faire le pont entre les différentes communautés et les ressources disponibles. Les coordonnées de Senso Laau sont disponibles sur demande auprès de M^{me} Suzanne Roy.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-18

Sur proposition de Paul-André Proulx, appuyée de M^{me} Diane Polovej, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 26 février 2025.

Adoptée à l'unanimité

Affaires en découlant :

- Bruit et impacts sonores des autoroutes Duplessis et Henri-IV.

Une rencontre regroupant David Weiser, Marie-Hélène Felt, Louis Alexandre et Louis Champoux, a eu lieu afin de préciser les démarches auprès du MTMD et de la ville. Dossier à suivre.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Corriveau est absente, il n'y a donc pas de période d'information.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Pas de question.

7. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

Présentation du RTC du plan de développement aux conseils de quartier

Dorénavant, le RTC vise à travailler en amont avec les conseils de quartier avant de consulter ou informer les citoyens sur ses plans de développement. Cette rencontre était une première.

Rencontre des conseils de quartier avec le RTC présentant le plan de développement de transport collectif 2025-2028. En voici quelques éléments :

- Un plan ambitieux de transport collectif qui se finance grâce à la nouvelle taxe sur l'immatriculation de 60 \$ qui sera prélevée pour chaque véhicule immatriculé dans l'agglomération de Québec.
- Le RTC transforme sa vision de services d'autobus en offre de mobilité intégrant plusieurs services de transport : Métrobus - autobus - flexibus - autobus adaptés et vélos partage ;
 - Il privilégie les lignes de métrobus et autobus pour les déplacements des quartiers vers les centres-villes et le flexibus pour les déplacements dans les quartiers et entre ceux-ci ;
 - Son offre de service est déployée à la suite d'analyses de la concentration et des flux des déplacements dans chaque quartier au fil du temps et pourra se réajuster au besoin ;
 - Des critères basés sur des données en temps réel d'achalandage guident l'installation ou la désinstallation des arrêts, des bancs, des abribus, des stations thermiques.

Pour ceux qui voudraient le consulter le rapport :

<https://www.rtcquebec.ca/plan2028>:

Pour le quartier spécifiquement

- La bonne nouvelle, c'est que le service À vélo sera déployé en 2026 au lieu de 2028 comme cela nous avait été annoncé, il y aura une conférence de presse où les endroits où seront installées les stations seront identifiés.
- Actuellement, une équipe du RTC travaille de concert avec les équipes qui construiront le tramway pour modifier les parcours existants en fonction des travaux en limitant au maximum les

perturbations. Ils cherchent à offrir un réseau stable qui va éviter de croiser les travaux. Bien entendu, ils prévoient une campagne d'information avant les changements.

Projet pour favoriser le vélo comme moyen de déplacement à Sainte-Foy

M. Elliott Rannou, coordonnateur de la [coopérative roue-libre](#) (située à l'Université Laval) souhaite présenter son projet afin de voir s'il a des liens à faire avec le quartier. Les membres du conseil de quartier acceptent que la présentation se tienne lors de la séance du conseil de quartier du 28 mai.

8. NOUVEAUX DOSSIERS

Boisé des Compagnons

Selon nos informations, l'option qui a été choisie pour le moment par le Centre de services scolaire des Découvreurs prévoit que l'agrandissement du Collège des Compagnons se fera du côté du boisé.

Au mois de mars, Louis Champoux a adressé une demande de rencontre à la directrice générale par intérim du Centre de Services scolaire et à la ville afin de connaître les raisons pour lesquelles ce choix a été effectué. Le conseil de quartier est en lien avec Pascal Paradis, les Amis du Boisé Neilson et les conseillers municipaux. Des démarches sont en cours. Le conseil de quartier demeure à l'affût de nouveaux développements.

Le conseil de quartier n'a reçu aucune réponse du Centre de services scolaires, mais a reçu la réponse suivante de la ville pour donner suite à sa résolution CQPFS-25-12, demandant une rencontre d'échange avec les administrateurs du CSSD, les représentants élus de la ville de Québec et les amis du Boisé des Compagnons

Selon les pouvoirs conférés à la Ville, celle-ci examine les demandes de permis en appliquant la réglementation en vigueur. Tout projet qui requiert un permis doit impérativement respecter la réglementation en vigueur. Si le projet est conforme, la ville n'a d'autre choix que de délivrer le permis demandé. Par ailleurs, la Ville est soumise à des obligations de confidentialité concernant les projets privés et ne peut pas discuter d'un tel projet avec le conseil de quartier. Celui-ci devra donc s'adresser directement au Centre de services scolaire des Découvreurs.

À ce jour, il n'y a aucun permis délivré pour l'agrandissement de l'école. Le terrain appartenant au Centre de services scolaire des Découvreurs est divisé en deux zones (voir plan). La première zone, où est située l'école, est une zone publique dédiée à l'usage éducatif. La deuxième zone, située au sud-est, est classée en tant que parc et zone de conservation (que l'on appelle "Boisé des Compagnons-de-Cartier"). Il est donc évident que tout agrandissement éventuel de l'école devra se réaliser dans la zone publique, et l'abattage d'arbres nécessaire à la réalisation du projet sera autorisé.

Appel de projets : Initiative en faveur de la biodiversité

Concernant la demande de subvention pour l'initiative en faveur de la biodiversité, le boisé des Compagnons était initialement ciblé, mais le terrain est privé et il aurait fallu faire approuver les projets dans un court délai, étant donné que la date limite pour la soumission est le 31 mars 2025.

M^{me} Marie-Ève Martel, citoyenne du quartier, a proposé un projet clé en main. Le projet vise à mobiliser les différents acteurs du quartier (par exemple Loisirs St-Benoît et le Chantier se nourrir) et les citoyens sensibilisés à la biodiversité. Patrouilleuse de [l'effet papillon](#) de la fondation David Suzuki, M^{me} Martel souhaite créer quatre jardins d'habitats afin de favoriser la survie et le déplacement de différentes espèces de pollinisateurs.

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-19

Sur proposition de M^{me} Valérie Poirier, appuyée de M. Paul-André Proulx, il est proposé de déposer une demande de subvention de 4000 \$ dans le cadre de l'initiative en faveur de la biodiversité. La demande sera effectuée par Valérie Poirier.

Si le conseil de quartier reçoit la subvention, un projet plus ficelé sera présenté par M^{me} Marie-Ève Martel au conseil de quartier afin de déterminer les activités qui seront retenues et les sommes qui y seront allouées.

Projet d'animation musicale

M^{me} Diana Polovei souhaite obtenir l'aval du conseil de quartier afin de rencontrer Mme Masson, de la Ville de Québec. Cet entretien permettra à M^{me} Diana Polovei de déterminer si le projet est réalisable.

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-20

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée de M^{me} Suzanne Roy, il est proposé d'appuyer M^{me} Diana Polovei quant aux démarches amorcées pour le projet « coin musical ». Le conseil de quartier mandate donc M^{me} Diana Polovei pour rencontrer M^{me} Masson afin de discuter des possibilités quant au développement du projet.

Adoptée à l'unanimité

- Intersection Duplessis / Brabant / La Pérade

À la suite de la consultation publique concernant le règlement de zonage sur la rue de La Pérade, M. Daniel Laporte a produit une analyse de deux différentes intersections du boulevard Duplessis (sortie du chemin Sainte-Foy et sortie du chemin Quatre-Bourgeois). La sortie Sainte-Foy comporte trois arrêts, alors que

celle de la sortie du chemin Quatre-Bourgeois n'en comporte qu'un seul. Ceci rend la sortie accidentogène.

Considérant que l'intersection Duplessis / Brabant / La Pérade comporte trois arrêts à la sortie du chemin Sainte-Foy ;

Considérant que l'intersection Duplessis / Brabant, La Pérade à la sortie du boulevard des Quatre-Bourgeois ne comporte qu'un seul arrêt

Considérant que la sécurité des automobilistes et des piétons est une préoccupation pour les citoyens du quartier.

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-21

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée de M. Louis Champoux, il est proposé que le conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec d'installer deux arrêts obligatoires supplémentaires à la sortie qui mène au boulevard des Quatre-Bourgeois.

Adoptée à l'unanimité

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun commentaire.

10. AFFAIRES INTERNES

- AGA – Adoption du rapport annuel, conférence et dépliant

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-22

Sur proposition de M^{me} Diana Polovei, appuyée de M^{me} Valérie Poirier, il est proposé d'adopter le contenu du rapport annuel.

Adoptée à l'unanimité

La conférence sera animée par M. Adrien Kazup de l'organisme Vivre en ville. Le titre est "Viellissement actif – aménager des milieux plus inclusifs".

Le dépliant de l'AGA sera distribué par la poste dans le quartier.

- AGA – élections et postes à combler
 - M^{me} Valérie Poirier est en fin de mandat.
 - M. Daniel Laporte est en fin de mandat et a déposé sa candidature.
 - M^{me} Suzanne Roy est en fin de mandat et ne se représente pas.

Des postes se libèrent donc au sein du conseil de quartier. Les membres sont invités à passer le message.

- Correspondance

Aucune correspondance.

- Trésorerie

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-23

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée de M. Paul-André Proulx, il est proposé de faire le paiement pour la confection des pancartes de sécurité routière. Un chèque d'une somme de 2383,43 \$ sera émis à Groupe ETR.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-24

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M^{me} Suzanne Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 150 \$ pour la rédaction du procès-verbal de mars. Un virement de 150 \$ sera effectué par la trésorière pour payer la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-25

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M^{me} Diana Polovei, il est résolu d'autoriser une dépense de 150 \$ pour l'achat de la nourriture qui sera servie lors de l'AGA. Les achats seront effectués par M^{me} Valérie Poirier et remboursés sur présentation de la facture.

Adoptée à l'unanimité.

- Le solde au compte est de 5259,15 \$.

11. DIVERS

- Une annonce de fermeture de la succursale de la SAQ située sur la rue du Campanile a été faite récemment, ce qui a suscité des préoccupations dans le secteur. À la suite de cette annonce, une rencontre a eu lieu entre M^{me} Guilbault, députée du comté Louis-Hébert le président de la SAQ et l'Association des gens d'affaires du Campanile. Lors de cette rencontre, il a été rapporté une baisse de 1,5 % du chiffre d'affaires de la succursale. Cette baisse pourrait s'expliquer en partie par les travaux en cours dans le stationnement autour de la SAQ, ce qui a réduit l'accessibilité à la succursale et, par conséquent, a pu diminuer la fréquentation.

En réponse à cette situation, l'Association des gens d'affaires a proposé une réduction des heures d'ouverture, incluant une coupure de 10 heures sur le total des heures d'ouverture actuelles.

Une pétition a été lancée pour demander que la SAQ sur la rue du Campanile reste ouverte. Cette pétition, parrainée par des commerçants et des résidents locaux, vise à obtenir le maintien des services de la SAQ dans le quartier. De plus, il a été souligné qu'environ sept nouveaux commerces ont récemment ouvert ou ouvriront sous peu dans le secteur, ce qui pourrait influencer la fréquentation de la SAQ.

M. Jean-Luc Lavoie estime que la SAQ pourrait demeurer ouverte en raison du soutien local.

- Valérie Poirier a mentionné avoir discuté avec M. Bégin, qui était présent lors de la dernière assemblée. M. Bégin, propriétaire de plusieurs commerces, a tenu à

féliciter M^{me} Valérie Poirier pour son appui en faveur du maintien des commerces au rez-de-chaussée du nouvel édifice qui sera construit. Ce projet entraînera la fermeture des commerces dans l'édifice actuel, qui sera démoli pour faire place à la nouvelle construction d'un immeuble à logement.

12. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 27. Les membres du conseil de quartier sont satisfaits de la rencontre, mais certains souhaiteraient que l'horaire soit davantage respecté.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, *révisé par M. Louis Champoux et M^{me} Suzanne Roy*

Louis Champoux, président

Suzanne Roy, secrétaire